

Guide de l'étudiant en licence

Faculté de droit et de science politique de Reims



**UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE**



Bienvenue

à la Faculté de droit et de science politique de Reims

Chères étudiantes, chers étudiant(e)s,

Baccalauréat en poche, vous voici sur les bancs de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Reims.

Soyez donc les bienvenu(e)s dans cette Faculté, où vous pourrez vous épanouir sur le plan intellectuel et humain, enrichir votre culture et votre réflexion, au sein de différents cursus dont la finalité première est de vous ouvrir dans les meilleures conditions possibles les portes de la vie professionnelle.

L'offre de formation proposée par la Faculté vous permettra de construire progressivement votre projet, en cohérence avec votre personnalité et vos aspirations. Dans le cadre de votre cursus, vous aurez l'occasion de vous spécialiser progressivement : les études juridiques s'inscrivent dans le cadre du LMD (Licence- Master-Doctorat) et vous offriront donc la possibilité d'acquérir au cours des trois premières années de la Licence les bases communes nécessaires à l'affûtage de l'esprit de tout bon juriste. Vous découvrirez ainsi les subtilités du droit privé, du droit public, de l'histoire du droit et de la science politique, tout en individualisant votre parcours grâce aux matières à option proposées. La construction cohérente de votre profil de juriste ne doit pas être négligée car c'est elle qui vous ouvrira les portes des Masters, désormais sélectifs à l'entrée du Master 1, au cours desquels vous pourrez véritablement privilégier le droit privé ou le droit public, forts du socle commun acquis en Licence.

Titulaires d'une Licence ou d'un Master en droit, vous serez alors prêts et prêtes à embrasser une carrière correspondant à vos aspirations, tant les possibilités sont nombreuses : magistrat, avocat, notaire, commissaire-priseur, juriste d'entreprise, directeur d'établissement public, inspecteur du travail, huissier, directeur d'établissement pénitentiaire, inspecteur des impôts, commissaire de police, directeur des affaires juridiques, directeur des ressources humaines, et bien d'autres. La société a besoin des juristes et les métiers juridiques sont passionnants ! Certains poursuivront même leur chemin à l'Université en doctorat en vue de la soutenance d'une thèse de troisième cycle.

Tout au long de votre parcours universitaire, vous pourrez compter sur des enseignant(e)s, des chercheurs et un personnel administratif compétents et dévoués pour vous aider à construire et à mener à bien vos projets. Mais ne vous y trompez pas : seules vos qualités personnelles vous conduiront au plein succès. Il vous faut donc en prendre conscience et les cultiver. Les études de droit sont des études exigeantes, mais armés de votre force de travail, de votre rigueur, de votre curiosité et de votre ouverture d'esprit, vous serez les acteurs et actrices de votre réussite et contribuerez au rayonnement de la Faculté à laquelle vous appartenez désormais.

Soyez certain(e)s que nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir un cadre de travail vous permettant de mener à bien vos études, mais également un cadre de vie favorisant les échanges intellectuels et le développement de la vie étudiante. Que les années à venir soient riches !

En un mot : vous avez fait le bon choix !

Je vous adresse mes plus sincères vœux de réussite.

Anaïs DANET, Professeure des Universités, Doyenne de la Faculté



SOMMAIRE

- 1. Organisation des études p. 5
 - Inscriptions
 - Bureau virtuel
 - Organisation des enseignements
 - Accompagnement des étudiants
 - Déroulement des examens
 - Étudier à l'étranger
 - Stages
 - Régimes spéciaux d'études
 - Droits et devoirs des étudiants

- 2. Offre de formation p. 10
 - Capacité en droit
 - Licence mention Droit
 - Autres licences
 - Diplômes d'Université
 - Poursuite des études : Masters, Concours, Recherche

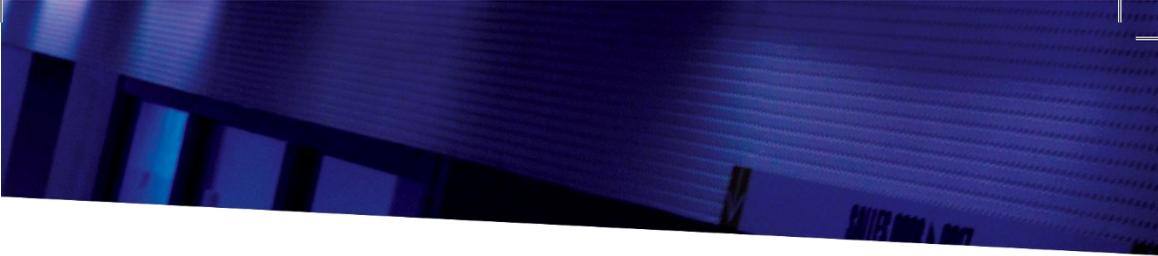
- 3. Vie étudiante p. 35
 - Services universitaires
 - Bibliothèque
 - Bourses, logements et restauration
 - Santé

- 4. Renseignements p. 38

Organisation des études

Faculté de droit et de science politique





1. Organisation des études

Inscriptions

L'inscription revêt un caractère obligatoire, annuel, exclusif, personnel et payant.

Elle se déroule en deux temps : une inscription administrative (IA) et une inscription pédagogique (IP). Tout étudiant n'ayant pas finalisé ses inscriptions n'est pas autorisé à se présenter aux examens.

IA : L'inscription administrative est l'inscription de l'étudiant à l'université.

A partir de celle-ci lui seront délivrés sa carte d'étudiant, ainsi que son certificat de scolarité.

IP : L'inscription pédagogique est l'inscription de l'étudiant aux différents enseignements travaux dirigés (TD) ou options. Celle-ci permet d'éditer un contrat pédagogique qui récapitule l'ensemble des enseignements auxquels l'étudiant est inscrit.

Bureau virtuel

Tout étudiant se voit conférer une adresse email personnelle et un accès au bureau virtuel de l'Université.

Il convient d'activer, dès l'inscription administrative, son compte d'accès aux ressources numériques de l'Université (connexion sur la page d'accueil du bureau virtuel www.ebureau.univ-reims.fr).

Ce compte donne également accès au Wifi de l'Université.

Le bureau virtuel comporte des applications comme le courrier électronique (beaucoup d'informations sont transmises par email), les cours en ligne, les actualités, la consultation des notes et du dossier de scolarité.

Organisation des enseignements

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) qui permettent d'approfondir les cours en petits groupes. L'assiduité aux TD est obligatoire. Toute absence à 3 séances de TD dans une même matière entraîne la défaillance de l'étudiant pour le semestre. Dans certains cas, une dispense d'assiduité peut être accordée (régimes spéciaux d'études). Le calendrier détaillé de l'année universitaire est affiché et disponible au Bureau d'Accueil Étudiants.

Accompagnement des étudiants

Le tutorat a pour vocation de favoriser la réussite des étudiants de 1^{re} année. Les séances portent sur la méthodologie du travail universitaire. Elles ont lieu à la Bibliothèque Universitaire et sont réparties sur l'ensemble de l'année. Les tuteurs assurent une prise en charge individuelle des étudiants.

Par ailleurs, un tutorat obligatoire en Français et en Droit est organisé en 1^{re} année pour les étudiants qui bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de Parcoursup, ainsi qu'au second semestre pour les étudiants qui ont obtenu une moyenne comprise entre 8.5/20 et 10/20 aux examens de janvier. Ce tutorat remplace la matière « UE Transversale ».

Enfin, une réorientation est possible à la fin du premier semestre.



Déroulement des examens

À la fin de chaque semestre sont organisés des examens écrits puis oraux, qui portent sur les matières enseignées durant le semestre.

Les matières choisies en « Travaux Dirigés » sont sanctionnées à 50% par du contrôle continu (organisés dans le cadre des TD durant tout le semestre) et à 50% par un écrit terminal de 3h. Les matières enseignées en « Cours Magistraux » uniquement sont sanctionnées par un oral terminal, à l'exception des CM obligatoires pour tous les étudiants, qui sont sanctionnés par un écrit terminal d'1h30.

Une matière dans laquelle l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 est validée. Un système de compensation existe ensuite entre les matières d'une même unité, puis entre les unités. Les modalités de contrôle par année sont affichées dans les locaux de la Faculté. Pour participer aux examens, les inscriptions administratives et pédagogiques sont obligatoires. Les calendriers des épreuves écrites sont affichés dans les panneaux d'année et sont envoyés par mail sur le Bureau Virtuel. Les jours et heures des épreuves orales sont affichés dans les panneaux. Aucune convocation individuelle aux examens n'est adressée aux étudiants. Il convient de consulter régulièrement le Bureau Virtuel et les panneaux d'affichage.

Étudier à l'étranger

La Faculté de droit et de science politique mène une politique de relations internationales concrétisée par la signature de nombreuses conventions avec des universités étrangères en Europe et sur les autres continents. Elle compte ainsi plus de 30 accords de coopération et contrats institutionnels SOCRATES/ERASMUS. Ceux-ci, conclus dans le cadre des programmes européens, permettent des échanges d'enseignants et d'étudiants. De nombreuses destinations à l'intérieur de l'Europe sont offertes, permettant de partir étudier, pour un ou deux semestres, dans une des universités partenaires. L'opportunité est aussi offerte de séjourner hors d'Europe, par exemple dans une université du Québec (Canada) dans le cadre du programme CREPUQ.

Certaines universités ont mis en place un système de cours dispensés en Anglais pour les étudiants étrangers.

Parallèlement notre Faculté accueille des étudiants issus de ces mêmes universités. Le système ECTS s'applique entre les universités européennes partenaires.

Le nombre de places disponibles par université partenaire est limité. Il existe donc une procédure de sélection des candidatures s'effectuant en début d'année civile.

Liste indicative des Universités en Europe :

UNIVERSITÄT ZU KÖLN, WESTFÄLISCHE WILHELMS-UNIVERSITÄT MÜNSTER (Allemagne)

UNIVERSITY OF CYPRUS (Chypre)

UNIVERSITY OF ZAGREB (Croatie)

UNIVERSIDAD DE OVIEDO, UNIVERSIDAD DE SANTIAGO DE COMPOSTELA, UNIVERSIDAD MIGUEL HERNÁNDEZ DE ELCHE, UNIVERSITAT DE VALÈNCIA, UNIVERSIDAD DE MÁLAGA, UNIVERSIDAD DE SEVILLA (Espagne)

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI ROMA TOR VERGATA, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI «PARTHENOPE», UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI FIRENZE, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI FERRARA, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DEL PIEMONTE ORIENTALE, UNIVERSITÀ DI SIENA, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI BARI ALDO MORO (Italie)

JAGIELLONIAN UNIVERSITY, UNIWERSYTET ŚLĄSKI W KATOWICACH (Pologne)

CHARLES UNIVERSITY IN PRAGUE (République Tchèque)

UNIVERSITY OF BUCHAREST, UNIVERSITATEA DIN ORADEA (Roumanie)

SOUTHAMPTON SOLENT UNIVERSITY, UNIVERSITY OF THE WEST OF SCOTLAND (Royaume-Uni)

TRNAVA UNIVERSITY IN TRNAVA, MATEJ BEL UNIVERSITY IN BANSKA BYSTRICA, CONSTANTINE THE PHILOSOPHER UNIVERSITY IN NITRA (Slovaquie)

Organisation des études

GALATASARAY UNIVERSITY (Turquie) UNIVERSITE DE LIEGE (Belgique) UNIVERSITY OF LJUBLJANA (Slovénie)

AGRICULTURAL UNIVERSITY OF ATHENES (Grèce)

Renseignements : ridroit@univ-reims.fr et loubna.aitbelgnaoui@univ-reims.fr

Stages

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dès la 1^{ère} année de licence. Ce stage est obligatoire en Licence d'administration publique.

Il est obligatoire de signer une convention de stage, remise au service de la scolarité impérativement deux semaines avant le début du stage.

La convention est établie en trois exemplaires et doit être signée par :

- l'étudiant
- l'organisme d'accueil
- le responsable de la formation dans laquelle est inscrit l'étudiant
- le Doyen

Les imprimés de convention de stage ainsi que la réglementation en vigueur sont disponibles au Bureau d'Accueil Étudiants.

Régimes spéciaux d'études

Les étudiants engagés dans la vie active, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, effectuant leur service national, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus au sein de l'université, handicapés ou sportifs de haut niveau peuvent demander la dispense totale ou partielle d'assiduité aux TD.

Ces aménagements sont accordés par le Doyen sur présentation de pièces justificatives (contrat de travail...), lors de la rentrée universitaire.

Étudiants handicapés :

Tout étudiant ou futur étudiant handicapé ou en situation de handicap inscrit à l'URCA peut bénéficier d'un accompagnement de la Mission Handicap.

La Mission Handicap de l'Université coordonne les actions visant la poursuite de ses études dans les meilleures conditions possibles, en organisant, si besoin, les aides ou aménagements nécessaires prévus par la Charte Université-Handicap. Elle met en œuvre avec différents partenaires (SUMPPS, BU...) des aides humaines spécifiques (secrétariat d'examen, prises de notes...) et des aides techniques et technologiques (prêt de matériel, machines à lire, synthèse vocale, logiciel zoomtext...).

Il est conseillé de contacter le plus tôt possible la Mission Handicap (au cours de l'année précédant la rentrée universitaire ou dès le début de celle-ci) afin que l'ensemble des besoins puisse être pris en compte et étudié rapidement. Les aménagements, moyens et actions qui seront mis en œuvre pourront être revus dans l'année selon l'évolution des besoins de l'étudiant.

Renseignements : handicap@univ-reims.fr

Pour certains enseignements, les étudiants sont répartis par ordre alphabétique en deux groupes (« A à H » et « I à Z »). Aucun changement de groupe alphabétique n'est possible.



Assiduité, absence et défaillance

- en Travaux dirigés

Trois absences injustifiées en TD donnent lieu à une défaillance. L'étudiant absent à une séance de TD peut apporter un justificatif au chargé de TD dans un délai de 5 jours.

- pour une épreuve de contrôle continu ou une épreuve terminale

L'étudiant absent à une épreuve terminale peut apporter un justificatif au service de Scolarité dans un délai de 5 jours. Dans ce cas, l'étudiant est réputé avoir obtenu la note de zéro.

S'il n'apporte aucun justificatif dans ce délai, il est considéré comme défaillant dans cette épreuve (la moyenne n'est pas calculée).

Droits et devoirs des étudiants

L'étudiant doit :

- Composer personnellement et seul sauf disposition préalablement attestée (ex : étudiant handicapé) ;
 - N'utiliser que le matériel expressément autorisé dans les modalités d'examen ;
 - Se présenter impérativement sur le lieu d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve ;
 - Avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant impérative) ;
 - S'installer à la place qui lui a été attribuée ;
 - Utiliser uniquement les copies d'examen anonymes et les feuilles de brouillon mises à sa disposition par l'administration ;
 - Remettre sa copie et émarginer, même s'il s'agit d'une copie blanche ;
 - Éteindre son téléphone ou tout appareil électronique non-autorisé et le laisser dans son sac ;
 - En vue de prévenir les fraudes ou tentatives de fraudes, il peut être demandé aux étudiants de se découvrir, de dégager les oreilles afin de s'assurer de l'absence d'appareils d'enregistrement. Au moment de la vérification, l'étudiant peut demander que cette vérification s'effectue discrètement. Les oreilles n'ont pas à être dégagées pendant tout le déroulement de l'épreuve.
- En cas de refus, mention en sera portée au procès-verbal ; un rapport de suspicion de fraude pourra être établi.

L'étudiant ne doit pas :

- S'installer à sa place avec des effets personnels pouvant contenir tout document ou matériel non autorisé ;
- Utiliser des sources d'informations autres que celles expressément autorisées ;
- Utiliser tout mode de communication avec la salle d'examen ou avec l'extérieur ;
- Quitter définitivement la salle d'examen moins de 30 minutes après le début de l'épreuve ;
- Quitter définitivement la salle d'examen avant d'avoir satisfait au contrôle d'identité et d'avoir émarginé en face de son nom pour la remise de copie ;
- Regagner la salle une fois sa copie remise définitivement aux surveillants.

Après affichage des résultats, les étudiants ont le droit, sur leur demande, a :

- la consultation de leurs copies en présence du correcteur et/ou du responsable de l'enseignement, dans un délai d'une semaine ouvrée.
- un entretien avec le président du jury ou un des membres du jury délégué par le président.

Les copies ayant un caractère nominatif, celles-ci ne peuvent être communiquées à un tiers (autre étudiant, parent d'étudiant, etc.).

Les modalités pour la réception des étudiants et la consultation de leur copie sont affichées en même temps que les résultats.



Offre de formation
Faculté de droit et de science politique

2. OFFRE DE FORMATION

Capacité en droit

Objectifs et débouchés

La capacité en droit est un diplôme national qui poursuit deux objectifs :

- Permettre à des non bacheliers d'accéder à des études supérieures

Elle est destinée à donner l'équivalence du baccalauréat.

L'obtention de la capacité en droit autorise l'inscription en :

- 1^{ère} année de Licence mention Droit (sans obligation d'être titulaire du baccalauréat)
- 2^{ème} année de Licence mention Droit. Cette seconde possibilité implique une moyenne égale ou supérieure à 15/20 sur l'ensemble des deux années du diplôme de capacité en droit (sans obligation d'être titulaire du baccalauréat)

- Favoriser la promotion sociale

L'emploi du temps de la capacité en droit est adapté aux contraintes d'une activité professionnelle. Les cours ont lieu le soir et le samedi.

Ce diplôme offre ainsi à des salariés la possibilité de poursuivre des études qu'ils utiliseront dans leur travail ou comme laissez-passer vers l'enseignement supérieur.

Les études durent deux ans ; chaque année est sanctionnée par un examen.

Après une capacité en droit, au moins trois secteurs de la vie économique peuvent offrir des débouchés :

- le secteur judiciaire : préparation aux professions de clerc de notaire, clerc d'huissier, de secrétaire d'avocat, secrétaire-greffier des tribunaux...
- le secteur de l'Administration : concours externes et internes ; la capacité en droit est généralement admise en équivalence du baccalauréat pour se présenter aux concours administratifs de la catégorie

B. Ces concours donnent accès à diverses fonctions (secrétaire administratif, rédacteur...) et sont organisés par la plupart des ministères (Armée ; Éducation nationale ; Économie ; Intérieur ; Justice ; Travail...).

- le secteur privé et para-public : avec la capacité en droit, il est possible de postuler à un emploi de secrétaire (secrétariat de direction, commercial...) dans le service contentieux d'une banque, d'une compagnie d'assurance...

Les professions immobilières (agent immobilier et administrateur de biens) ainsi que les professions boursières recrutent aussi des capacitaires.

Déroulement de la formation

CAPACITE EN DROIT	CM	COEFFICIENTS
1^{ère} ANNÉE		
Droit civil	60h	120
Droit commercial	60h	120
Droit public	60h	160

Offre de Formation

2 ^e ANNÉE		
Procédure civile et voies d'exécution	30h	80
Droit pénal et procédure pénale	30h	80
Droit administratif spécial	30h	80
Droit privé notarial	30h	80
Droit social	30h	80
Économie politique	30h	80

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Laurent DERBOULLES, Maître de Conférences HDR

Modalités d'accès : Aucun diplôme n'est exigé pour la préparation de la capacité en droit. Les étudiants de 1^{ère} année doivent avoir au minimum 17 ans au 1^{er} novembre de l'année de la première inscription.

Inscriptions : les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du secrétariat de la Capacité (sites de Reims ou Troyes). L'inscription administrative (dépôt du dossier et paiement des droits universitaires) a lieu sur rendez-vous en juillet et en septembre directement auprès du secrétariat. L'inscription pédagogique et aux examens se fait en décembre pour la première session. Pour la seconde session l'inscription est faite d'office. Aucune dérogation aux dates d'inscription n'est acceptée. Tout candidat doit obligatoirement être inscrit pédagogiquement et aux examens.

Attention, l'inscription en capacité ne confère pas le statut d'étudiant.

Informations : capacite-droit@univ-reims.fr

Licence mention Droit

Objectifs et débouchés

La Licence en Droit est une licence généraliste, avec un début de spécialisation en Droit Public ou en Droit Privé à compter de la 3^{ème} année (L3).

Les enseignements fondamentaux des deux branches du Droit se retrouvent déclinés de manière progressive au cours des six semestres, en Cours Magistraux et en Travaux Dirigés.

Au fur et à mesure des semestres, des enseignements complémentaires relevant de la culture juridique générale, puis de disciplines plus spécialisées (Droit fiscal, Droit commercial, Droit public financier, Droit international public, etc.) sont apportés aux étudiants.

La Licence en Droit repose sur l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales en Droit et dans les disciplines qui lui sont liées. Elle nécessite et permet en outre l'acquisition de nombreuses compétences transversales, indispensables à la formation du juriste. Les maquettes intègrent cette dimension.

Les cours fondamentaux (droit constitutionnel, droit civil, droit administratif, etc.) sont systématiquement doublés par des séances de Travaux Dirigés au sein desquelles ce sont précisément ces compétences transversales qui sont développées. L'analyse de textes, le commentaire de décisions de justice (jugements, arrêts etc.), la synthèse de dossiers, la préparation d'exposés à l'oral sont les exercices effectués chaque semaine par les étudiants.

Une initiation à la recherche documentaire est apportée à tous les étudiants. Elle se réalise en bibliothèque universitaire, encadrée par des personnels spécialisés. Le but est de développer très rapidement les premiers réflexes méthodologiques de recherche d'informations dans les domaines du droit, à partir notamment des supports informatiques et électroniques.

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Denis JOUVE, Professeur des Universités

Directeurs d'études : 1^{ère} année : Mme Aude LAQUERRIERE LACROIX, Professeur des Universités ; 2^{ème} année : M. Marcel SINKONDO, Maître de Conférences HDR ; 3^{ème} année : Mme Severine VISSE-CAUSSE, Maître de Conférences.

Modalités d'accès :

L'accès en 1^{ère} année de licence est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU, etc.).

Les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (BTS, DUT, etc.) qui souhaitent accéder à la 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence doivent déposer un dossier de validation d'acquis (VA13). Une commission pédagogique émet un avis sur la demande d'inscription par dispense du titre requis. Elle apprécie les acquis en fonction du niveau attendu pour suivre la formation envisagée. Le dossier est disponible à partir du mois d'avril sur le site de l'Université, www.univ-reims.fr, rubrique Formation, puis Inscriptions.

Inscriptions :

L'inscription en 1^{ère} année nécessite de se connecter sur le site : www.parcoursup.fr de mi-janvier à mi-mars.

Cette connexion permet de participer automatiquement au dispositif d'orientation active mis en place par l'Université qui délivre un avis sur le choix d'orientation.

Les inscriptions définitives se font début juillet sur le site de l'Université : www.univ-reims.fr

Les étudiants de nationalité étrangère doivent contacter la DEVU-SES (etudiants.etrangers@univ-reims.fr) ou se reporter à l'onglet « International » du site web (www.univ-reims.fr).

Contact :

licencedroitreims@univ-reims.fr

licencedroitroyes@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

1^{ère} année de licence

1 ^{er} SEMESTRE - 8 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 11 Droit civil 1 (les sources – Les personnes)	33h	20h	60	6
Unité 12 Droit constitutionnel 1	33h	20h	60	6
Unité 13 Introduction historique au droit	30h	20h	60	6
Unité 14 Histoire des institutions avant 1789 Sociologie politique (introduction à la science politique)	30h 30h		30 30	3 3
Unité 15 Introduction à la recherche documentaire Culture et pratique du numérique (identité numérique) Langue vivante 1		5h 15h 16h	10 10 40	1 1 4

Offre de Formation

2 ^{ème} SEMESTRE - 6 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 21 Droit civil 2 (la famille)	33h	20h	60	6
Unité 22 Droit constitutionnel 2	33h	20h	60	6
Unité 23 Institutions administratives et judiciaires	30h	20h	60	6
Unité 24 1 matière au choix entre : Histoire des institutions depuis 1789 Vie politique contemporaine	30h		60	6
Unité 25 Langue vivante 2 Élément libre		16h 20h	40 20	4 2

2^{ème} année de licence

3 ^{ème} SEMESTRE - 8 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 31 Droit civil 3 (les contrats)	33h	20h	60	6
Unité 32 Droit administratif général 1	33h	20h	60	6
Unité 33 1 matière au choix entre : Droit public financier Droit pénal général 1 TD au choix entre ces 2 matières	30h		30	3
		15h	30	3
Unité 34 Institutions européennes 1 TD au choix entre : Sociologie politique 1 Histoire de la Justice et du procès	24h		30	3
		24h	30	3
Unité 35 Langue vivante 3 Élément libre		20h 20h	40 20	4 2

4^{ème} SEMESTRE - 8 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 41 Droit civil 4 (La responsabilité civile)	33h	20h	60	6
Unité 42 Droit administratif général 2	33h	20h	60	6
Unité 43 1 matière au choix entre : Droit de la peine Droit des contentieux institutionnels Droit commercial 1 TD au choix entre ces 3 matières	30h		30	3
		15h	30	3
Unité 44 La matière non retenue en UE 43 et 1 TD au choix entre : Histoire du droit pénal Histoire du Droit des personnes et de la famille Sociologie politique 2	30h	24h	30 30	3 3
Unité 45 Langue vivante 4 Culture et pratique du numérique (bureautique)		20h 15h	40 20	4 2

3^{ème} année de licence

5^{ème} SEMESTRE - 10 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 51 Droit civil 5 (Régime des obligations)	33h	20h	60	6
Unité 52 Droit des contrats administratifs	33h	20h	60	6
Unité 53 2 matières au choix entre : Droit des libertés fondamentales Droit fiscal Droit judiciaire Histoire comparée des systèmes juridiques	30h par matière		30 30	3 3

Offre de Formation

Unité 54 Spécialisation en Droit Privé : 1 matière en TD + 1 matière à l'oral (non choisie en TD) Droit des contrats spéciaux Droit des relations individuelles de travail Droit commun des sociétés	30h 30h	20h	40 20	4 2
Spécialisation Droit Public : 1 matière en TD + 1 matière à l'oral (non choisie en TD) Droit des collectivités territoriales Relations internationales Droit institutionnel de l'UE	30h 30h	20h	40 20	4 2
Unité 55 Langue vivante 5 Culture et pratique du numérique (propriété intellectuelle à l'ère du numérique)		20h 15h	40 20	4 2
6^{ème} SEMESTRE - 10 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 61 Droit civil 6 (Les biens)	33h	20h	60	6
Unité 62 Droit administratif des biens	33h	20h	60	6
Unité 63 2 matières au choix entre : Histoire de l'administration et du Droit administratif Histoire des idées politiques Contentieux fiscal Droit comparé	30h par matière		30 30	3 3
Unité 64 Spécialisation en Droit Privé : 1 matière en TD + 1 matière à l'oral (ou 1 matière du parcours public) entre : Procédure pénale Droit spécial des sociétés Droit des relations collectives de travail	30h 30h 30h 30h	20h 20h	40 20 40 20	4 2 4 2
Spécialisation Droit Public : 1 matière en TD + 1 matière à l'oral (ou 1 matière du parcours privé) entre : Droit international public Droit de l'urbanisme Contentieux administratif				
Unité 65 Élément libre ou matière supplémentaire S6 ou stage Langue vivante 6		20h	20 40	2 4

Autres licences

Licence Administration publique

Objectifs et débouchés

La licence d'administration publique a pour objectif la préparation aux concours de la fonction publique.

Les objectifs en termes de connaissances consistent principalement en l'acquisition ou le renforcement de connaissances fondamentales en droit public, en finances publiques, en économie ainsi qu'en questions sociales et européennes.

La finalité de cette licence est de permettre à l'étudiant d'intégrer la fonction publique nationale ou territoriale, générale ou spécialisée, afin d'y exercer des métiers diversifiés.

Les objectifs en termes de compétences consistent pour l'essentiel en l'acquisition des méthodes et des techniques de la dissertation, de la note de synthèse, de la note avec proposition et de la maîtrise de l'épreuve orale de conversation avec le jury.

Poursuites d'études :

- A l'URCA : Master 1 Administration publique à Troyes, Master 1 Droit public à Reims puis les masters 2 de droit public spécialisés.
- Concours administratifs.

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Franck DURAND, Maître de Conférences HDR

Modalités d'accès :

Les étudiants s'inscrivent en LAP à Reims ou à Troyes.

L'accès à cette formation est possible :

- aux étudiants ayant validé leurs deux premières années de Licence,
- aux étudiants titulaires d'un DUT, BTS ou DEUST,
- aux agents de la fonction publique remplissant les conditions pour se présenter aux concours internes de catégorie A.

La Commission Pédagogique examine les dossiers de candidature.

Inscriptions : dossier de candidature téléchargeable sur le site internet.

Contact : lap@univ-reims.fr

Offre de Formation

Déroulement de la formation

5^{ème} SEMESTRE - 9 matières	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 51 Droit constitutionnel Conférences de méthode en droit public 1	42h	16h	40 20	4 2
Unité 52 Analyse économique Histoire politique et institutionnelle	20h	30h	30 30	3 3
Unité 53 Droit administratif général Enjeux et moyens de la réforme de l'État	42h	12h	40 20	4 2
Unité 54 Culture générale Langue vivante 1		32h 12h	40 20	4 2
Unité 55 Méthodologie de l'écrit Droit et obligations des fonctionnaires	24h	32h	30 30	3 3
6^{ème} SEMESTRE - 11 matières + stage	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 61 Institutions administratives Conférences de méthode en droit public 2	42h	16h	40 20	4 2
Unité 62 Institutions et politiques sociales Problèmes économiques contemporains	30h	24h	40 20	4 2
Unité 63 Droit budgétaire Méthodologie de l'oral Finances locales	18h 18h	24h	20 20 20	2 2 2
Unité 64 Construction européenne Environnement numérique	30h	15h	40 20	4 2
Unité 10 Langue vivante 2 Stage		12h	20 40	2 4

Licence professionnelle Activités juridiques-Métiers du Droit social parcours Perspectives de Droit syndical

Objectifs et débouchés

L'objectif de la Licence Professionnelle « Droit social et syndical » est de former des cadres ayant une bonne maîtrise de la législation sociale, mais aussi de faciliter l'acquisition de ces mêmes connaissances par des personnes déjà entrées dans la vie active des entreprises privées ou des collectivités territoriales. Les titulaires du diplôme posséderont également des compétences à la fois théoriques et pratiques leur permettant de participer à une négociation collective.

Exemples : responsable juridique en droit social, chargé(e) de la gestion du personnel dans le secteur privé ou public, inspecteur(trice) du travail, assistant(e) dans un cabinet d'avocat ou d'expertise comptable.

La formation entend s'adapter aux contraintes d'une activité professionnelle.

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Laurent DERBOULLES, Maître de Conférences

Modalités d'accès :

La formation proposée s'adresse à des étudiants titulaires d'un BAC+2, en particulier les deux premières années du parcours Licence Droit ou les deux premières années du parcours Licence AES. Sont aussi concernés les titulaires d'un DEUST d'Études Juridiques Spécialisées, ou encore d'un DUT (Carrières juridiques, Gestion des Entreprises et des Administrations, Gestion administrative et commerciale), ou enfin d'un BTS Assistant de Gestion PME/PMI... La liste n'étant pas exhaustive. La formation s'ouvre aussi aux personnes bénéficiant d'une validation des acquis professionnels et de l'expérience.

L'admission est prononcée après examen du dossier du candidat par une commission composée d'universitaires et de professionnels.

Inscriptions : Les dossiers de candidature sont disponibles au début du mois d'avril au secrétariat de la formation et doivent être retournés dûment complétés le 30 juin au plus tard.

Contact : lpdss@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

1 ^{er} SEMESTRE	CM	TD	ECTS
Unité 11 Les relations individuelles de travail	30	16	6
Unité 12 Histoire des relations sociales Sociologie du travail et droit comparé du travail	20 20		4 3
Unité 13 Gestion d'entreprise appliquée Droit des entreprises en difficulté	10 20	10 10	3 4

Offre de Formation

Unité 14 Droit de la protection sociale et droit pénal du travail Droit social européen et international	20 20	10	3 3
Unité 15 Anglais Atelier de méthodologie juridique et de documentation		15 10	2 2
2^{ème} SEMESTRE	CM	TD	ECTS
Unité 21 Les relations collectives de travail	20	10	6
Unité 22 Droit de la fonction publique	20	10	3
Unité 23 Contentieux et procédure prud'homale Contentieux administratif du travail Anglais juridique	15 15	10 15	2 2 2
Unité 24 Projet tutoré (110h)			7
Unité 25 Stage (12 semaines - rapport écrit)			8

Licence professionnelle Activités juridiques, parcours Métiers du notariat

Objectifs et débouchés

La formation a pour objectif de former des collaborateurs de notaires, rédacteurs d'actes. A l'issue de la licence professionnelle, ces personnes seront dotées d'un savoir théorique et pratique leur permettant d'être rapidement opérationnelles au sein d'une étude notariale.

Compétences visées : acquérir des connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques du notariat ; savoir rédiger un acte : vente, emprunts, notoriété, attestation immobilière, déclaration de succession, etc. ; connaître la nature des pièces administratives indispensables à une opération ; savoir accueillir la clientèle.

La licence professionnelle n'a pas vocation à assurer une culture juridique générale nécessaire pour poursuivre des études en master, mais vise à donner aux étudiants une culture notariale.

Le diplôme a un objectif d'insertion professionnelle immédiate, mais les plus méritants, après étude de leur dossier, pourront s'inscrire en alternance dans un institut des métiers du notariat, afin d'obtenir le diplôme de l'institut des métiers du notariat, équivalent du diplôme de 1^{er} clerc.

Renseignements

Responsable du diplôme : Mme Nathalie BAILLON-WIRTZ, Maître de Conférences

Modalités d'accès : sélection sur dossier. Le candidat doit être titulaire d'un Bac +2 : L2 Droit, L2 AES, DUT Carrières juridiques, BTS notariat, BTS Professions immobilières, DEUST Droit Immobilier.

Les professionnels peuvent accéder à la formation par le biais de la VAP ou VAE.
15 places en formation initiale et 5 places en formation continue.

Inscriptions : dossier téléchargeable sur le site internet.

Contact : lpnotariat@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

1 ^{er} SEMESTRE - 5 matières + projet tutoré	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 1 Droit des personnes et de la famille Droit des biens	25h 20h		30 30	3 3
Unité 2 Droit des régimes matrimoniaux	30h	20h	60	6
Unité 3 Droit des successions et des libéralités	36h	20h	60	6
Unité 4 Droit des contrats spéciaux	36h	20h	60	6
Unité 5 Projet tutoré			60	6
2 ^{ème} SEMESTRE - 10 matières + stage	CM	TD	COEFF	ECTS
Unité 6 Fiscalité immobilière Droit de l'urbanisme et de la construction Droit rural	24h 15h 12h		30 20 10	3 2 1
Unité 7 Droit des sûretés Publicité foncière	25h 10h		40 20	4 2
Unité 8 Déontologie Informatique Anglais juridique	14h	10h 15h	20 20 20	2 2 2
Unité 9 Droit de l'entreprise individuelle Droit des groupements civils et commerciaux	15h 15h		30 30	3 3
Unité 10 Stage (12 semaines)			60	6

Offre de Formation

Diplômes d'Université

DU Institut Rémois de Droit Approfondi

Objectifs de la formation

La création de l'Institut Rémois de Droit Approfondi en 2010 répond à l'ambition d'apporter un complément de formation de qualité aux étudiants repérés comme étant les meilleurs de leur promotion, dans les matières fondamentales du Droit qu'ils souhaitent approfondir.

Cette formation d'excellence a pour vocation, parallèlement au cursus normal et dans le cadre d'un groupe restreint d'étudiants sélectionnés chaque année pour la qualité de leurs résultats :

- d'approfondir les matières fondamentales du droit privé et du droit public ;
- d'exercer les étudiants aux règles de la méthodologie (dissertation, commentaire de texte, cas pratique) ;
- de développer leur aptitude au raisonnement juridique.

Proposée de la L2 à L3, la formation de l'IRDA permet, au terme de ces deux années, l'obtention d'un Diplôme universitaire (DU), une attestation de réussite pouvant être accordée par ailleurs à la fin de chaque année.

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Régis PONSARD, Maître de Conférences

Modalités d'accès : Chaque année, les meilleurs étudiants de Licence en Droit peuvent intégrer l'Institut, sur la base des résultats obtenus dans l'année en cours et après examen de leur dossier par un jury. L'étudiant devra également présenter une lettre de motivation. Une attestation de réussite sera remise sur demande à la fin de chaque année. Le Diplôme Universitaire sera, quant à lui, délivré aux étudiants ayant validé les deux années.

Inscriptions : il convient d'adresser au début du mois de septembre, un mail (irda@univ-reims.fr) dans lequel est motivée en quelques lignes la candidature, avec mention des moyennes obtenues chaque semestre depuis le début du cursus universitaire.

Contact : irda@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

La formation de l'IRDA se compose de deux enseignements semestriels de 20 heures chacun.

Elle est sanctionnée par un examen oral dans chacune des deux matières semestrielles.

Important : la formation de l'IRDA dispense l'étudiant, chaque semestre, de l'une des matières du cursus normal sanctionnées par un examen oral (se reporter aux maquettes de L2, L3).

Les enseignements sont évalués, à la fin de chaque semestre, par un oral terminal. L'Institut est inséré dans le cursus Licence.

Les étudiants de l'IRDA sont dispensés de certaines matières de leur année de Licence :

- 1^{ère} année : la moyenne des matières du semestre 3 remplace la matière à TD de l'Unité 34 de la L2 DROIT. La moyenne des matières du semestre 4 remplace la matière à TD de l'Unité 44.
- 2^{ème} année la moyenne des matières du semestre 5 remplace l'une des matières au choix de l'Unité 53 de la L3 DROIT. La moyenne des matières du semestre 6 remplace l'une des matières au choix de l'Unité 63.

1 ^{ère} année IRDA (L2 Droit)	Droit Privé	Droit Public
Enseignements Semestre 1	Introduction au droit 20h	Droit constitutionnel 20h
Enseignements Semestre 2	Droit des contrats 20h	Droit administratif 20h
2 ^{ème} année IRDA (L3 Droit)	Droit Privé	Droit Public
Enseignements Semestre 3	Droit de la responsabilité civile 20h	Droit des libertés fondamentales 20h
Enseignements Semestre 4	Droit pénal 20h	Droit des contrats administratifs 20h

DU Administration publique

Objectifs de la formation

Le Diplôme d'Université en Administration Publique poursuit deux objectifs :

1 - Le DUAP est conçu pour préparer aux principales épreuves communes aux différents concours de la fonction publique, et comporte des enseignements méthodologiques, ainsi que des enseignements de spécialité.

Toute personne inscrite à cette formation peut en outre assister en qualité d'auditeur libre à tous les cours magistraux de la Licence d'Administration Publique (LAP Reims et Troyes) et du Master 1 parcours Administration publique (Troyes).

2 - Le DUAP permet aux inscrits aux cours du soir de l'IPAG qui le souhaitent de passer une épreuve de validation dans chaque matière. Ceux qui suivent la formation peuvent donc faire valoir les enseignements suivis dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou dans le cadre de concours internes (RAEP).

L'obtention d'une moyenne générale au moins égale à 10/20 permet la délivrance du DUAP.

Le programme du DUAP est donc identique au programme de la formation non diplômante de l'IPAG. Il comporte 140 heures d'enseignement.

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Franck DURAND, Maître de Conférences HDR

Modalités d'accès : Le DUAP est accessible à tous, sans condition de diplôme.

Inscriptions : Pour s'inscrire au Diplôme d'Université en Administration Publique il faut au préalable être inscrit aux cours du soir de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG). Le dossier d'inscription aux cours du soir est disponible sur le site de l'IPAG de Reims fin avril/début mai.

Contact : ipag@univ-reims.fr

Offre de Formation

Déroulement de la formation

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES	Nombre d'heures	COEFF 2
Technique de la note de synthèse	20h	
Technique de la dissertation	20h	
Technique de l'oral et entretien avec le jury	20h	
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ	Nombre d'heures	COEFF 1
Droit public	16h	
Finances publiques	12h	
Économie	10h	
Fonction publique, droits et obligations des agents publics	8h	
Construction européenne	10h	
Questions à réponses courtes	12h	

DU Sécurité et défense

Objectifs et débouchés

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du protocole signé en 2007 entre le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette formation se fixe pour objectif de dispenser des enseignements théoriques et pratiques relatifs au domaine de la sécurité et de la défense, assurés par des praticiens et des universitaires. Ces enseignements seront complétés par une recherche personnelle en lien avec le thème de la formation.

À l'issue du DU, l'étudiant devra être capable de comprendre les enjeux liés à la sécurité et à la défense et être en mesure de les resituer dans le cadre d'activités professionnelles a priori sans lien direct (intelligence économique, cyber-terrorisme, protection des données des personnes et des entreprises, etc.).

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Franck DURAND, Maître de Conférences HDR et Référent Défense de l'URCA

Modalités d'accès : Le DU Sécurité et Défense est accessible aux titulaires d'un diplôme national de niveau Bac+2. L'entrée au DU se fait après acceptation du dossier de candidature par une commission pédagogique.

Inscriptions : Les professionnels titulaires du baccalauréat et justifiant d'une expérience professionnelle significative pourront être autorisés à s'inscrire après examen de leur dossier, sur proposition du Responsable du diplôme et autorisation du Directeur de l'IPAG. Dans ce dernier cas, le dossier de l'étudiant sera examiné par la commission d'équivalence.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'IPAG de Reims dans la rubrique « actualité dernière minute ».

Contact : ipag@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

ENSEIGNEMENTS	CM	TD	COEFF
Unité 1 Droit constitutionnel	42h		1
Unité 2 Institutions administratives	42h		1
Unité 3 Police judiciaire Police municipale Droit de la sécurité et de la Défense Défis sécuritaires en Europe et dans son voisinage Sécurité et société Cybercriminalité Psychanalyse et criminologie Sécurité civile	6h 6h 12h 40h 6h 6h 6h 6h		1
Unité 4 Grand oral			2
Unité 5 Mémoire			2

DU Criminologie et Probation

Objectifs de la formation

L'objectif de ce diplôme est de dispenser les connaissances théoriques et pratiques issues des données acquises de la science sur le plan international pour permettre :

- aux étudiants d'être directement opérationnels dans les services de probation, les associations ou autres structures suivant ou traitant les personnes délinquantes ;
- aux praticiens d'acquérir des connaissances et compétences situées au même niveau que l'ensemble de leurs homologues occidentaux ;
- à tous, de leur offrir la possibilité d'une mobilité internationale dans des structures similaires.

Renseignements

Responsable du diplôme : Mme HERZOG-EVANS, Professeure des Universités

Modalités d'accès :

Le DU Criminologie et probation est accessible:

- aux étudiants ayant un Master 1 ou un Master 2 en Droit, en Psychologie ou en Sociologie ;
- aux personnes ayant exercé au moins une année en tant qu'agent de probation, directeur de

Offre de Formation

probation, ou de praticien dans un domaine lié (association socio-judiciaire, de réinsertion, etc.), magistrat, psychologue ;

- aux étudiants ayant obtenu la Licence en Sciences Sanitaires et Sociales de l'URCA.

Inscriptions : le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet.

Contact : duppsmj@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

ENSEIGNEMENTS	Nombre d'heures
<ul style="list-style-type: none">• Criminologie appliquée à la probation (théorie générale)	35h
<ul style="list-style-type: none">• Interventions cognitives et comportementales	20h
<ul style="list-style-type: none">• Entretien motivationnel	20h
<ul style="list-style-type: none">• Core Correctional Practices	10h
<ul style="list-style-type: none">• Mesure du risque et des besoins avec le LSI-R	20h
<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des délinquants sexuels et violents	20h
<ul style="list-style-type: none">• Infractions spéciales (délinquance sexuelle ; violence domestique ; extrémisme violent)	8h
<ul style="list-style-type: none">• Psychopathologie (théorie générale et classifications)	20h
<ul style="list-style-type: none">• Approche pratique et positionnement professionnel face aux PPSMJ présentant des troubles de la personnalité	5h
<ul style="list-style-type: none">• Addiction (théorie et traitement)	10h
<ul style="list-style-type: none">• Stage de 3 mois pour les étudiants	
<ul style="list-style-type: none">• Mémoire pour les praticiens	

DU Droit du Numérique

Objectifs de la formation

La formation consiste en un diplôme universitaire destiné à former des titulaires d'un Master de Droit ou d'informatique, ou des professionnels, à certains domaines du droit du numérique : commerce électronique, droit des données à caractère personnel, cybercriminalité, appréhension juridique des nouvelles technologies.

Renseignements

Responsable du diplôme : M. Geoffroy BRUNAU, Maître de Conférences

Modalités d'accès :

Etre titulaire d'un Master 1 de Droit ou d'informatique ou justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le secteur du Droit du numérique

Inscriptions : le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet.

Contact : iej@univ-reims.fr

Déroulement de la formation

ENSEIGNEMENTS	CM	TD
Unité 1 – Commerce électronique Commerce électronique Contencieux des plateformes Droit de la propriété intellectuelle	12h 3h 6h	
Unité 2 – Données personnelles Droit des données à caractère personnelles Cas pratiques et mise en situation	15h	10h
Unité 3 – Cybercriminalité Contexte législatif et international Contexte typologique des attaques Organisation judiciaire et policière, et coopération des services Perspectives de la cybercriminalité Les devoirs des entreprises et des citoyens sur le numérique	3h 4h 4h 3h	3h
Unité 4 – Appréhender les nouvelles technologies Nouveaux outils juridiques : Blockchains, Smart contracts, Legal Tech Sensibilisation, au codage et au langage informatique et à ses enjeux Droit de l'intelligence artificielle	6h	3h 3h
Unité 5 – Construction d'un projet professionnel	8h	

Offre de Formation

Poursuite des études : Masters, Concours, Recherche

Masters

Master mention Droit privé

1^{ère} année

Parcours Droit des contentieux privés

Responsable : M. Jeremy HOUSSIER

Contact : m1droit@univ-reims.fr

2^{ème} année

Parcours Droit des contentieux privés

Responsable : M. Cyril NOBLOT

Contact : m2contentieux@univ-reims.fr

Master mention Droit de l'entreprise

1^{ère} année

Responsable : Mme Céline TILLOY et M. Emmanuel BROCARD

Contact : m1droit@univ-reims.fr

2^{ème} année

Parcours droit du Travail, Droit du Contrat de Travail

Responsable : Mme Céline TILLOY

Contact : m2travail@univ-reims.fr

Parcours Droit des Affaires, Droit des PME-PMI

Responsable : M. Emmanuel BROCARD

Contact : m2affaires@univ-reims.fr

Master mention Droit pénal et sciences criminelles

1^{ère} année

Responsable : Mme Martine HERZOG-EVANS

Contact : m1droit@univ-reims.fr

2^{ème} année

Parcours droit pénal et judiciaire

Responsable : Mme Martine HERZOG-EVANS

Contact : m2penal@univ-reims.fr

Parcours Droit pénal, traitement criminologique et psychologie forensique

Responsable : Mme Martine HERZOG-EVANS

Contact : m2penal@univ-reims.fr

Master mention Droit notarial

1^{ère} année

Responsable : Mme Nathalie BAILLON-WIRTZ

Contact : m1droit@univ-reims.fr

2^{ème} année

Responsable : Mme Nathalie BAILLON-WIRTZ

Contact : m2notarial@univ-reims.fr

Master mention Droit public

1^{ère} année

Parcours Droit public

Responsable : M. Seydou TRAORE

Contact : m1droit@univ-reims.fr

Parcours administration publique (à Troyes)

Responsable : M. Franck DURAND

Contact : m1ap@univ-reims.fr

2^{ème} année

Parcours Droit public, carrières publiques

Responsables : M. Seydou TRAORE,

Mme Line TOUZEAU

Contact : m2droitpublic@univ-reims.fr

Parcours Droit des collectivités territoriales

Responsable : M. Olivier DUPERON

Contact : m1droitprivé@univ-reims.fr

Parcours Droit public des affaires

Responsable : M. Denis JOUVE

Contact : m2dpa@univ-reims.fr

Parcours cadre d'administration des services publics et du secteur privé en Afrique

Responsable : M. Marcel SINKONDO

Contact : m2afrique@univ-reims.fr

Parcours Intégration européenne et gouvernance globale

Responsable : M. Renaud DE LA BROSSE

Contact : m2sicpev@univ-reims.fr

Offre de Formation

Parcours administration publique (à Troyes)

Responsable : M. Franck DURAND

Contact : m2ap@univ-reims.fr

Master mention Droit

1^{ère} année

Parcours Droit du vin et des spiritueux

Responsable : M. Theodore GEORGOPOULOS

Contact : m1droit@univ-reims.fr

2^{ème} année

Parcours Droit du vin et des spiritueux

Responsable : M. Theodore GEORGOPOULOS

Contact : m2droitvin@univ-reims.fr

Concours

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)

Objectifs de la formation

L'IPAG a pour missions :

- L'information, l'orientation et la préparation des candidats aux concours administratifs externes et internes de la catégorie A, B, et C de la fonction publique d'État et Territoriale tels que : concours d'entrée aux IRA (Institut Régionaux d'Administration), Attaché territorial et rédacteur territorial, attaché d'administration, de Préfecture, d'administration scolaire et universitaire ; concours d'Inspecteur des impôts, du Trésor, des douanes, etc.
- La formation continue des fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales,
- La formation diplômante de Licence d'Administration Publique (LAP).

La Préparation aux Concours administratifs (Cours du soir) est une préparation non diplômante qui est ouverte à tous les candidats (étudiants de l'Université et personnes extérieures) désirant se présenter aux concours administratifs généraux. La préparation distingue, dans la mesure nécessaire, la formation des candidats aux concours de catégorie A, B ou C. La formation débute fin septembre et se termine fin mars.

Renseignements

Directeur : M. Franck DURAND, Maître de Conférences HDR

Directeurs adjoints : M. Laurent DERBOULLES et Mme Véronique FABRE ALIBERT, Maîtres de Conférences

Modalités d'accès :

L'IPAG est ouvert :

- aux étudiants de Licence 1, 2 et 3 et Masters de l'Université,
- à toutes les personnes extérieures souhaitant préparer les concours administratifs.

Inscriptions :

Inscription à compter du mois de juin, au Secrétariat, bureau n° 3048, en ligne (fiche d'inscription à télécharger) ou par mail.

L'inscription à cette préparation ne confère pas la qualité d'étudiant.

Contact et informations : ipag@univ-reims.fr

Site Internet : www.univ-reims.fr/ipag/

Déroulement de la formation

Chaque matière comporte 6 séances de 2 heures, le soir de 18h à 20h et le samedi en journée, à raison de 2 à 3 séances par semaine en moyenne.

Enseignements méthodologiques : Technique de la note de synthèse (20h), Technique de la dissertation (20h), Technique de l'oral et entretien avec le jury (20h). Enseignements de spécialité : Droit public (16h), Finances publiques (12h), Construction européenne (10h), Économie (10h), Fonction publique, droits et obligations des agents publics (8h), QRC (12h).
Conférences thématiques (12h).

Institut d'Études Judiciaires (IEJ)

Objectifs de la formation

Depuis de nombreuses années, l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université de Reims, fondé par le doyen Jacques Normand, a pour vocation de préparer les candidats aux examens et aux concours du secteur judiciaire : avocature, magistrature, gendarmerie, police.

L'accès à ces professions très ouvertes exige néanmoins de solides connaissances juridiques, une culture générale éclectique et curieuse, l'aptitude à s'exprimer en public et, enfin, la maîtrise du raisonnement spécifique au droit et de sa méthode.

L'IEJ entend embrasser ces diverses exigences – conférences de mise à jour et de culture générale, exercices sur table, « galops d'essai » – au moyen d'une équipe d'intervenants issus de l'université, de la magistrature et du barreau.

L'IEJ a pour vocation principalement d'assurer la préparation des étudiants à l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA), mais également au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, au concours de Commissaire de Police, au concours d'Officier de la Gendarmerie.

Renseignements

Directeur : Monsieur Fabrice DEFFERRARD, Maître de Conférences HDR

Directeur-adjoint : Monsieur Geoffroy BRUNAUX, Maître de Conférences

Inscriptions :

Les étudiants qui souhaitent suivre les préparations assurées par l'IEJ en vue de se préparer à un examen ou concours doivent s'inscrire au Secrétariat de l'IEJ, bureau n° 3048 (Tél. : 03.26.91.81.88)

L'inscription à l'IEJ ne confère pas la qualité d'étudiant.

NB : pour les candidats souhaitant se présenter au CRFPA : on distingue l'inscription à l'IEJ de l'inscription au CRFPA. L'inscription à l'IEJ permet de suivre les cours de préparation et ne confère pas le statut étudiant. L'inscription au CRFPA permet de se présenter à l'examen à la session suivante et confère le statut étudiant.

Les étudiants qui veulent donc se présenter à l'Examen d'accès au CRFPA à l'Université de Reims doivent s'inscrire à la Scolarité Droit avant le 31 décembre de l'année précédant l'examen. Le dossier d'inscription administratif et pédagogique est mis en ligne sur ce site début juillet.

Contact : iej@univ-reims.fr

Offre de Formation

Déroulement de la formation

La préparation contient des séances d'entraînement à la note de synthèse, au cas pratique et au commentaire d'arrêt de droit civil et de droit pénal, à la dissertation juridique, à la dissertation de culture générale, à l'épreuve d'exposé - entretien avec le jury (CRFPA), mises à jour en droit pénal, droit civil, droit administratif, cours de protection des libertés et droits fondamentaux (CRFPA).

Conférences de mise à jour Droit des obligations

Droit civil et procédure civile Droit commercial

Droit pénal et Procédure pénale

Droit administratif et procédure administrative Droit international et européen

Libertés publiques et droits fondamentaux Méthodologie

Organisation d'un CRFPA « blanc » (mars)

Entraînements au « Grand oral » du CRFPA (toute l'année) Méthodologie des épreuves :

- Note de synthèse
- Dissertation
- Commentaire d'arrêt
- Cas pratique

Recherche

École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société »

Directeur : M. Philippe ODOU, Professeur des Universités

Les études doctorales forment à la recherche et par la recherche. Elles permettent d'obtenir un Doctorat en trois ans, par la préparation d'une thèse.

Pour accéder à l'inscription en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche. Les étudiants ayant effectué à l'étranger des études de niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis de l'expérience ont la possibilité de s'inscrire par dérogation/ validation d'étude niveau master

L'accès en doctorat n'est possible qu'avec une mention « Assez Bien » en M2 et en particulier au mémoire.

CRDT

Le Centre de Recherche Droit et Territoire est un centre de recherche composé de chercheurs universitaires et de praticiens, tous spécialisés dans la connaissance des institutions locales et régionales. Équipe d'accueil reconnue nationalement et internationalement (classée A par le ministère en 2012 et pôle d'excellence par l'Institut Montaigne en 2008, membre de réseaux européens et internationaux), il travaille sur les problématiques des collectivités territoriales et de leurs relations avec l'État. Le CRDT gère des contrats de recherche et réalise des expertises juridiques dans les domaines de la décentralisation, de l'aménagement du territoire, du développement local et des politiques culturelles, en lien avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Le CRDT



est membre du GIS-GRALE (Groupement de Recherches sur l'Administration Locale en Europe) et participe, à ce titre, à la rédaction de l'Annuaire des collectivités locales. Il est membre du GRIDAUH (Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat) et assure la responsabilité de la chronique « Aménagement du territoire » de l'Annuaire français du droit de l'urbanisme et de l'habitat.

Renseignements

Directeur : M. Serge PUGEAULT, Professeur des Universités

Directeurs adjoints : M. Olivier DUPERON, Maître de conférences HDR et M. Thomas HOCHMANN, Professeur des Universités

CEJESCO

Le Centre d'Études Juridiques sur l'Efficacité des Systèmes Continentaux (CEJESCO) regroupe des chercheurs en droit privé, en sciences criminelles, en droit public et en histoire du droit, fédérés autour d'un axe commun qui vise à apprécier l'efficacité des systèmes de droit continentaux, et notamment du droit français. Le Centre assure l'encadrement des actions de recherche sur ce thème, à travers l'accueil des doctorants et l'organisation de congrès et de colloques ouverts aux étudiants, ainsi que la promotion de partenariats tant au niveau international qu'avec les professionnels du droit et les acteurs économiques locaux.

Renseignements

Directeur : M. Fabrice ROSA, Professeur des Universités



Vie étudiante
Faculté de droit et de science politique



3. Vie étudiante

Services universitaires

Service d'accompagnement des étudiants (SAE) :

Le SAE a pour mission d'informer et conseiller sur l'offre de formation à l'Université et les possibilités d'orientation et d'insertion. L'équipe, constituée de documentalistes, de conseillers d'orientation psychologues et de conseillers en insertion accompagne les étudiants dans leurs recherches pour élaborer un projet personnel et professionnel.

Réception sur rendez-vous. Accueil individualisé pour la méthodologie de recherche de stage ou d'emploi, le conseil CV, Lettre de motivation etc.

Mise à disposition, en accès libre, des dossiers, des revues et périodiques.

Contact : orientation@univ-reims.fr

Service des Enseignements et de la scolarité (SES) :

Le SES, avec le Bureau de la vie étudiante (BVE), participe à l'accueil et à l'intégration de tous les étudiants. Il participe à la formation des élus étudiants et veille au bon développement de la vie étudiante sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse de projets étudiants ou d'événements universitaires, le BVE a pour rôle de relayer l'information auprès de tous les étudiants. Le BVE aide et accompagne les associations étudiantes dans toutes leurs démarches depuis leur création.

Il assure un suivi régulier de chaque association étudiante et de toutes les activités qui y sont liées : attribution de locaux, demandes de subventions ou encore construction de projets. Responsable du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), le BVE s'engage à aider toutes les associations étudiantes à monter leurs différents projets. Il les accompagne dans leurs démarches et étudie personnellement tout dossier de demande de subvention déposé auprès de l'université.

Contact : bve@univ-reims.fr

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) :

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) met à disposition des étudiants une multitude d'activités sportives traditionnelles et nouvelles, en salle ou plein air, encadrées ou en pratique libre, du débutant au confirmé (5000 heures, 40 activités) : équitation, golf, football, fitness, athlétisme, futsal, badminton, ski, tir à l'arc, kinomichi...

Lors de l'inscription à l'université, il faut choisir de régler le « droit sportif ». L'inscription peut se faire au bureau du SUAPS toute l'année.

Contact : suaps@univ-reims.fr

Service Universitaire de l'Action Culturelle (SUAC) :

Le SUAC est chargé de mettre en œuvre le projet culturel de l'URCA. Il propose une riche programmation culturelle tout au long de l'année : Campus en fête, Printemps des poètes, Festival Turbofilm, nombreuses conférences, etc.

Contact : suac@univ-reims.fr

Maison des langues :

Langues proposées : anglais, allemand, espagnol, italien, catalan, portugais, russe, chinois, japonais, coréen, arabe, norvégien.

Certifications organisées sur place : TOEIC, TOEFL, onDaff, TestDaF, Voltaire, DELE.

Des ateliers de conversation ont ouverts en fonction des demandes et sont pour la plupart animés par des natifs.

Contact : cerelcroixrouge@univ-reims.fr

Bibliothèque Universitaire Robert de Sorbon

La bibliothèque Robert de Sorbon est un lieu de travail privilégié pour les étudiants. Elle assure également une programmation culturelle tout au long de l'année.

Prêt à domicile : Possibilité d'emprunter 20 documents au total : tous supports confondus (à l'exception des codes dont le nombre est limité à 3).

Le prêt est d'une durée de 2 semaines, renouvelable 3 fois (à l'exception des codes dont le prêt est limité à 2 semaines).

Prêt entre bibliothèques : il fournit tout document, français ou étranger, indisponible à Reims (service payant).

Reproduction des documents : Photocopieurs N1B, imprimantes couleur (service payant), scanner (service gratuit).

Espaces de Travail : des salles de travail en groupe sont disponibles sur réservation en ligne à partir du bureau virtuel (un groupe est constitué de 3 personnes minimum).

Consultation du catalogue de la BU, base de données en ligne, revues en ligne, annales d'examens : www.univ-reims/BU

Les bases de données en ligne (Daloz, JurisClasseur, Lextenso, etc...) sont interrogeables à partir des 100 postes informatiques de la bibliothèque et de tout poste Internet du campus Croix-Rouge. La plupart sont également accessibles depuis l'extérieur de l'Université, à partir du portail de la BU, rubrique Ressources électroniques, à l'aide d'une connexion authentifiée.

Formation à la recherche documentaire : une présentation de la bibliothèque et une formation à la recherche documentaire sont proposées systématiquement aux étudiants de 1^e année de Licence en début d'année universitaire.

www.univ-reims.fr/BU

Twitter : <https://twitter.com/bureims>

Bourses, logements et restauration

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) gère les bourses et aides auxquelles peuvent être éligibles un certain nombre d'étudiants.

Le CROUS est également le premier interlocuteur pour les logements étudiants. Il convient de le contacter pour obtenir les informations relatives aux logements proposés par le CROUS comme par d'autres institutions (résidences étudiantes, logements HLM, logements solidaires, etc.).

Enfin le CROUS propose plusieurs points de restauration pour les étudiants (resto'U, cafétéria).

Contact :

A Reims : reims-campus@crous-reims.fr - 03 26 50 04 59

A Troyes : antenne-troyes@crous-reims.fr - 03 25 40 06 24

Santé

Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) :

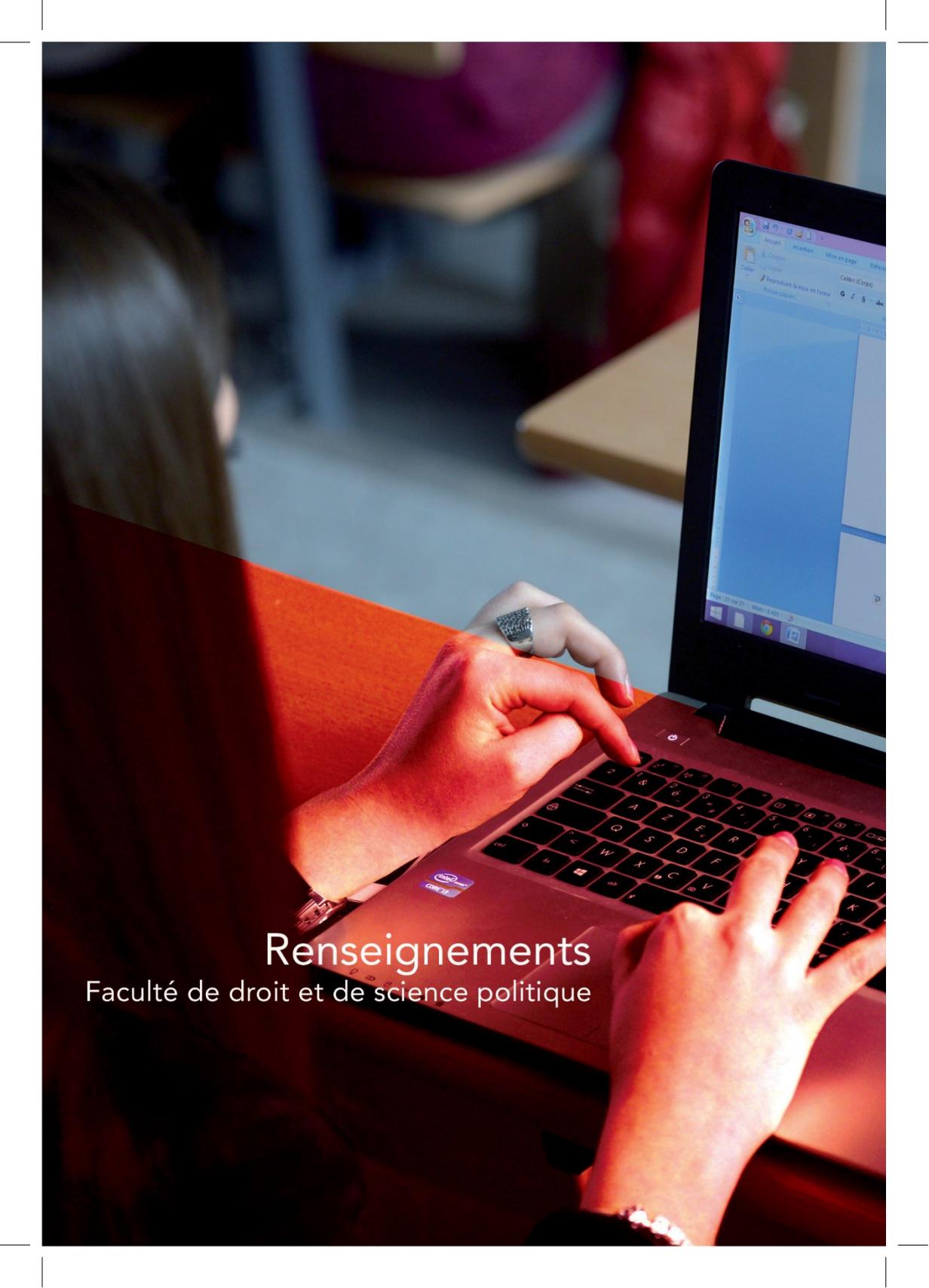
Le SUMPPS assure le suivi médical des étudiants de première année, puis le suivi des étudiants et doctorants particulièrement exposés à des risques dans le cadre de leurs études.

Par de nombreuses actions de prévention, le SUMPPS accompagne également les étudiants pour répondre à leurs questions et les aider à prendre en charge leur santé. Les étudiants de 1^e année sont convoqués pour un bilan de santé.

Contact : sumpps-cr-infirmiere@univ-reims.fr

Tél 03 26 91 38 80 (infirmières)

Tél. 03 26 91 38 81 (assistante sociale)

A close-up photograph of a person's hands typing on a laptop keyboard. The person is wearing a silver ring on their left ring finger and a watch on their left wrist. The laptop screen displays a web browser interface with a blue header and some text. The background is blurred, showing what appears to be a classroom or lecture hall with rows of desks and chairs. The lighting is warm and focused on the hands and the laptop.

Renseignements
Faculté de droit et de science politique

Démarches et Renseignements

4. Démarches et Renseignements

Inscriptions

Se reporter à la rubrique « renseignements » de chaque diplôme.

Validation des acquis

Validations d'Acquis universitaires

Les étudiants titulaires d'un diplôme autre que celui requis pour s'inscrire dans une année donnée (étudiants titulaires d'un DUT...), peuvent déposer (avant le 1er septembre) une demande de validation des acquis (VA 13). La Commission de Validation des Acquis examine les dossiers et prend des décisions à titre individuel. Les dates de dépôt des dossiers doivent être impérativement respectées. Tout dossier incomplet ou remis après la date limite sera rejeté.

Validations d'Acquis Professionnels (VAP)

Le dispositif de validation des acquis permet de candidater à une formation alors que l'on ne dispose pas des titres ou diplômes requis sur la base de l'expérience professionnelle, des formations suivies et/ou des acquis personnels. Le candidat doit avoir interrompu ses études depuis au moins 2 ans (3 ans en cas d'échec au titre concerné) et doit être âgé d'au moins 20 ans.

Validations d'Acquis de l'Expérience (VAE)

Pas de condition d'âge ni de statut. Le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une activité salariée, non salariée ou bénévole en relation avec la certification visée (possibilité d'obtenir un diplôme partiellement ou dans sa totalité).

Les périodes de formation initiale et continue ou de stage ne sont pas prises en compte.

Renseignements et Accompagnement auprès du SFCIP :

Mme DELCOURT – email : charlotte.delcourt@univ-reims.fr

Renseignements

Capacité, site de Reims

M. Sébastien CROYET - Bureau 3048 - 03 26 91 81.88 – capacite-droit@univ-reims.fr

Capacité, site de Troyes

Mme Élise DI FAZIO - 03 25 80 19 20 – elise.di-fazio@univ-reims.fr

Licence, site de Reims

L1 Droit : Mme Cindy MIGNON - Bureau 3079 - 03.26.91.82.06 – licencedroitreims@univ-reims.fr

L2 Droit : Mme Aurélie HELARY - Bureau 3080 - 03.26.91.85.85 – licencedroitreims@univ-reims.fr

L3 Droit : Mme Elodie SALOMEZ - Bureau 3079 - 03.26.91.38.38 – licencedroitreims@univ-reims.fr

Licence, site de Troyes

Mme Élise DI FAZIO - 03.25.80.19.20 – licencedroitroyes@univ-reims.fr

Licence d'administration publique (LAP), site de Reims

Mme Elodie SALOMEZ - Bureau 3079 - 03.26.91.38.38 – lap@univ-reims.fr

Licence d'administration publique (LAP), site de Troyes

Mme Martine LAURENT - 03.25.80.19.21 – martine.laurent@univ-reims.fr

Licence professionnelle Droit social et syndical

Mme Martine LAURENT - 03.25.80.19.21 – lpdss@univ-reims.fr

Licence professionnelle Droit notarial

Mme Cindy MIGNON - Bureau 3079 - 03.26.91.82.06 – lpnotariat@univ-reims.fr

DU Institut Rémois de Droit Approfondi

Mme Aurélie HÉLARY - Bureau 3080 - 03.26.91.85.85 – irda@univ-reims.fr

DU Administration publique

M. Sébastien CROYET - Bureau 3048 - 03 26 91 81.88 – ipag@univ-reims.fr

DU Sécurité et défense

M. Sébastien CROYET - Bureau 3048 - 03 26 91 81 88 – ipag@univ-reims.fr

DU Criminologie et Probation

Mme Aurélie HÉLARY - Bureau 3080 - 03.26.91.85.85 – duppsmj@univ-reims.fr

Master mention Droit privé et Master mention Droit public

Mme Audrey MARTIGNY - Bureau 3078 - 03 26 91 38 24 – m1droit@univ-reims.fr

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)

M. Sébastien CROYET - Bureau 3048 - 03 26 91 81 88 – ipag@univ-reims.fr

Institut d'Études Judiciaires (IEJ)

M. Sébastien CROYET - Bureau 3048 - 03 26 91 81 88 – iej@univ-reims.fr

CRDT

Mme Stéphanie OUHIBI - 03 26 91 88 06 – crdt@univ-reims.fr

CEJESCO

Mme Maroua BOUALI - 03.26.91.36.30 – cejesco@univ-reims.fr

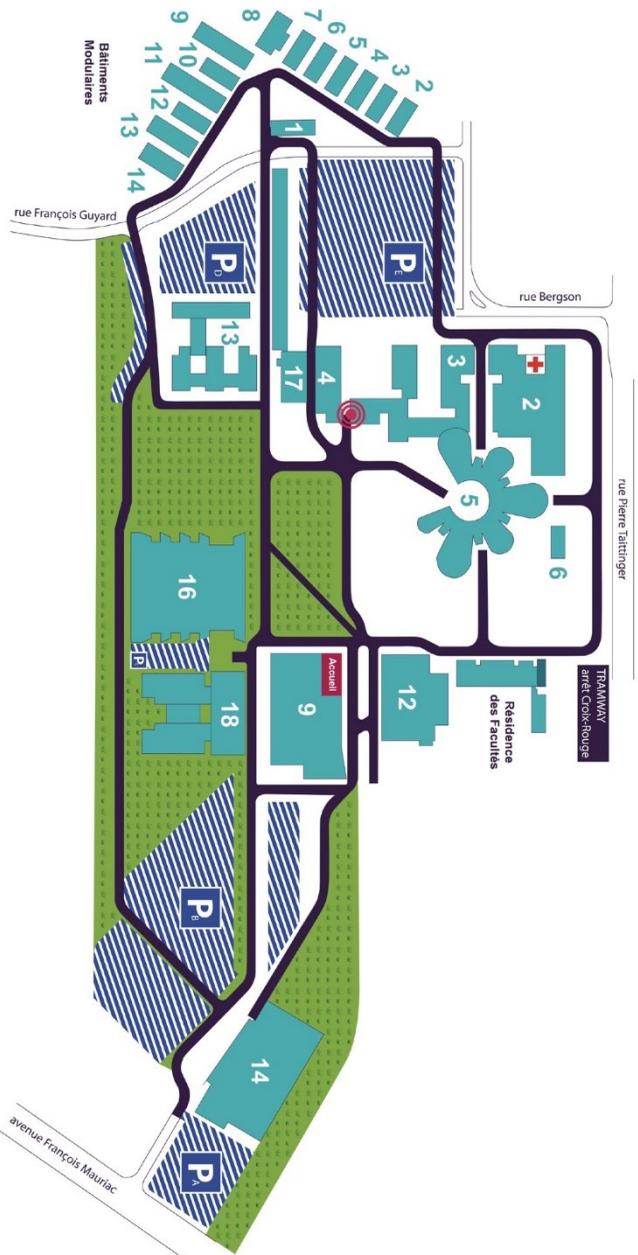
Adresses postales

Faculté de Droit et de Science Politique
57 rue Pierre Taittinger – BP 30
51571 REIMS cedex

Campus des Comtes de Champagne

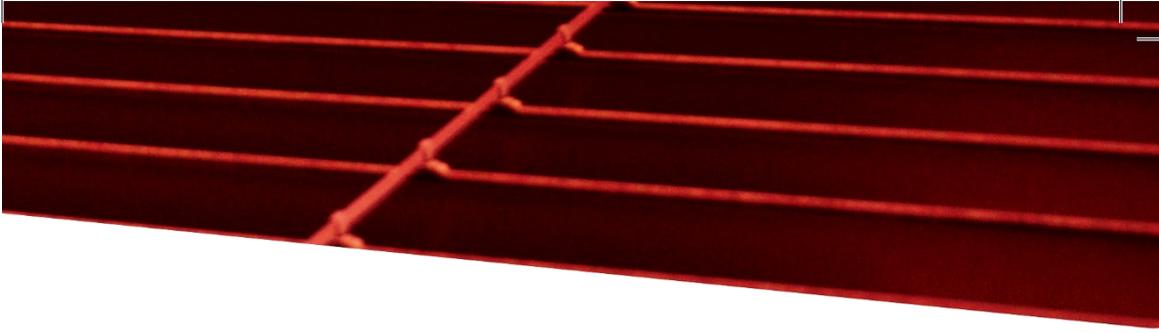
Hôtel Dieu le Compte
Place du Préau - BP 60076
10011 TROYES

CAMPUS CROIX-ROUGE



- 2 : Administration UFR Droit - UFR Sciences Economiques
- ➕ Mission Handicap
- ➕ Médecine Préventive (SUMPPS)
- 3 : Enseignement - Associations Etudiantes - Cafétéria
- 📍 Imprimerie Centrale
- 4 : Enseignement
- 5 : Amphithéâtres 1 à 6
- 6 : Accueil - Loge
- 9 : Amphithéâtres 7 à 10
- 12 : Mission Orientation - Restaurant Universitaire

- 13 : Bâtiment Recherche - Ecoles Doctorales
 - 14 : Halle des Sports
 - 16 : Bibliothèque Robert de Sorbon
 - 17 : Administration UFR Lettres - Enseignement - Antenne Relations Internationales
 - 18 : Enseignement
- Bâtiments Modulaires de 02 à 12 : Enseignement
 BM 1 : Associations Etudiantes
 BM 8 : Maisons des Langues
 BM 13 et 14 : Administration et Bureaux



contact :
Tél. : 03 26 91 38 26
57 rue Pierre Taittinger
51100 Reims

www.univ-reims.fr/ufrdroit
Facebook : Faculté de Droit et de
Science Politique de Reims



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE